

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

25.02 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à P-O. Brunner, La Safornaire, 1113 St-Saphorin, brunner@aveps.ch  
Délais suivants: 06.06 - 12.09

ACTIVITES AVEPS

09-16.02 **Séjour en Laponie finlandaise**  
24-29.03 **Camp de ski AVEPS**, à Zermatt

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

06.02 **Journée de glisse**, aux Mosses (renvoi au 27.02)  
09.04 **Journée cantonale d'orientation**, à Lausanne (renvoi au 16.04)  
23.04 **Tournoi de unihockey Rivella**, à Yverdon  
21.05 **Football**, à Chavannes-Près-Renens (renvoi au 28.05)  
16/17.05 **Journée suisse de sport scolaire**, à Tenero

FORMATION CONTINUE

09.04 **Mix up the dance!** à Lausanne  
19.04 **Qeps.ch dans la pratique**, à Sion  
24.05 **Mieux connaître le tchoukball**, à Renens



au sommaire...

- 2 Comité
- 3 Adhésion
- 4 Editorial
- 7 PV de l'assemblée générale 2007
- 18 Journée cantonale de glisse
- 21 La page technique
- 23 Coupe AVEPS de golf 2007
- 24 Séjour en Laponie
- 27 Camp de ski AVEPS  
Activités du comité
- 28 Formation continue, cours ASEP
- 30 Tchoukball
- 31 Brèves
- 34 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 36 Dates à agender

**Consultez notre site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)**

**B**eaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

**T**ransmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.



**AVEPS**  
1000 LAUSANNE 26

[www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)  
[info@aveps.ch](mailto:info@aveps.ch)

**Président**

VACANT

**Vice-président**



Pascal MORNOD  
Ch de l'Ouche Dessus  
1616 ATTALENS

021 921 74 70  
[mornod@aveps.ch](mailto:mornod@aveps.ch)

**Caissier**



Nicolas LANTHEMANN  
Rte de l'Ancienne Scierie 14  
1263 CRASSIER

022 366 35 73  
[lanthemann@aveps.ch](mailto:lanthemann@aveps.ch)

**Promotion - Publicité**



Alexandre CUCHE  
le Moulin 2  
1321 ARNEX SUR ORBE

024 441 52 00  
[cuche@aveps.ch](mailto:cuche@aveps.ch)

**Secrétaire**



Serge WEBER  
Chemin du Pèlerin 12  
1801 LE MONT PELERIN

021 922 19 91  
[weber@aveps.ch](mailto:weber@aveps.ch)

**Responsable technique**

VACANT

**Rédacteur**



Pierre-Olivier BRUNNER  
La Safornaire  
1113 ST-SAPHORIN/MORGES

021 801 62 00  
[brunner@aveps.ch](mailto:brunner@aveps.ch)

**ENTREPRISES**

Structures artificielles d'escalade - Kletterwand

Distribution pour la Suisse :  
**ECOLE SUISSE D'ALPINISME LEYSIN**  
René Pavillard  
Tél. (024) 494 18 46 ou portable 079 606 13 92  
Fax (024) 494 33 75 - Email [eal@bluewin.ch](mailto:eal@bluewin.ch)

## CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (1/5)

Merci à François Brunner d'avoir accepté le ballon de basket lancé par Alexandre Burgy lors de la dernière assemblée générale pour le concours lié à l'élection du lecteur le plus assidu de notre association.

L'idée est que ce ballon soit transmis chaque année à un autre membre qui sera ainsi chargé d'agrémenter notre bulletin CONTACTS (ainsi que le site de notre association) d'un petit concours, d'anecdotes ou tout autre forme de message ludico-humoristique.

Pour remporter le concours, répondez correctement à la question qui suit ainsi qu'à celles que vous découvrirez dans les prochains bulletins CONTACTS.

### Enigme :

Je commence la nuit et finis le matin  
J'apparais deux fois par année  
Je suis dans la cabane et au fond du jardin

### Qui suis-je ?

Répondez directement sur notre site [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch), rubrique CONCOURS, ou par e-mail à [brunner@aveps.ch](mailto:brunner@aveps.ch), ou en écrivant une jolie carte à François Brunner, Route de Lausanne 89, 1096 Cully

### Cours de Brain Gym©

« Le mouvement, clé de l'apprentissage »

Formation de base de la kinésiologie éducative™  
Une approche pour explorer et développer son potentiel.

**Améliorer et faciliter les apprentissages**  
**Mieux gérer les stress**  
**Optimiser son potentiel**

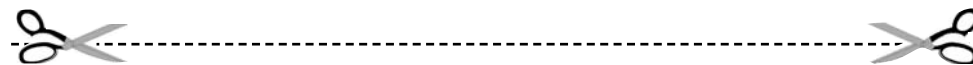
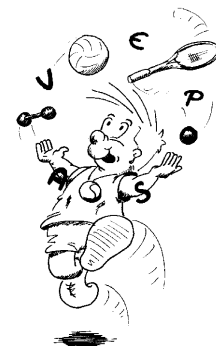
Renseignements: 021 864 3277 / [www.kiné.ch](http://www.kiné.ch) / [kine@hispeed.ch](mailto:kine@hispeed.ch)

## DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses quelque 480 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente. L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit s'affilier obligatoirement à la SPV.

SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 50 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 70.-



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ No postal & localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique\*
  - membre de la SPV\*

\* tracez ce qui ne convient pas

- membre d'une autre association\*  
précisez (y.c. la date d'entrée): \_\_\_\_\_

• licencié(e)\* \_\_\_\_\_

• autre\* \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A retourner à Serge Weber, ch du Pèlerin 12, Le Mont Pèlerin

Éh oui, je suis encore là et ce n'est pas une fausse sortie ! En fait dans les nouveaux statuts il est mentionné que le passage de témoin au sein du comité se fait dorénavant au 1er janvier de l'année civile suivante, et non à l'AG, afin d'assurer au mieux la transition. Franssois et moi avons décidé de procéder déjà ainsi, même si, actuellement, nous fonctionnons encore selon les anciens statuts jusqu'au 31 décembre.

Comme je ne sais pas si le problème du renouvellement du comité aura été résolu à l'heure où vous lirez ces lignes, je me permets de remettre ci-dessous mon texte envoyé aux membres dans ma lettre électronique du 15 novembre. Par contre il est sûr que nous avons trouvé des personnes prêtes à remplacer notre webmaster, mais aucun nom ne peut être dévoilé avant que certains détails soient réglés. Quant à la distribution des dicastères, Pascal Mornod a accepté de reprendre la vice-présidence, merci à lui !

J'ai attendu notre assemblée générale, le 10 novembre, puis celle de la SPV, le 14 novembre, pour vous envoyer cette nouvelle lettre. Ainsi, cela me permet de vous faire un bref compte rendu de la situation. Nous avons, cette année, deux objectifs prioritaires: faire passer les nouveaux statuts et réussir le renouvellement du comité.

Statuts: ils ont été acceptés après un bon débat durant lequel chacun a pu s'exprimer. On l'a vu, le rapprochement définitif avec la SPV ne fait pas que des heureux, mais la voie de la raison l'a emporté, faisant passer les intérêts collectifs avant les souhaits individuels. Une lettre sera envoyée prochainement à toutes les personnes qui, selon notre fichier, ne sont pas affiliées à la SPV, afin d'expliquer la suite des opérations. Je vous prie de ne rien faire d'ici là.



Maison fondée en 1963

- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève  
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99  
E-mail : sogemat@bluewin.ch

enfants à celle des aînés en passant par les activités pour les handicapés. La région de Vevey a, quant à elle, le sien depuis longtemps : <http://www.sport-riviera.ch/>

### CADEV

Il est possible d'accéder au catalogue en ligne de la CADEV pour consultation uniquement, les achats étant du ressort des responsables des fournitures scolaires. Il faut aller sur <http://www.cadev.ch>, le login étant « Consultation » et le mot de passe « 4Motus8 » (sans guillemets, mais les majuscules sont importantes). La liste se trouve sous Moyen d'enseignement > éducation physique. Par ailleurs je vous rappelle qu'une commission EPS existe, dont le rôle est de servir de référent pour la centrale d'achat, mais vous pouvez aussi les interpeller pour signaler des problèmes liés à la qualité de certains articles ou faire des suggestions. Les membres de cette commission figurent sur notre site en bas de la page « Contacts ».

### Annonces

N'oubliez pas nos annonceurs et favorisez-les quand l'occasion se présente! Il y a tous ceux qui figurent dans le CONTACTS et dont vous retrouvez également le lien sur notre site. Il y a sur notre site une autre catégorie d'annonceurs dont la bannière est placée au début de la colonne des annonceurs. Ceux-ci nous versent une commission chaque fois qu'un achat est fait sur leur site via le nôtre. Y figurent LeShop/Migros-shop, HP et les TGV, par exemple. Découvrez vite les autres! Vous pouvez également encourager vos amis déjà convaincus par cette forme d'achat de passer par notre site. Cela leur demande juste un clic de plus et ainsi ils soutiennent notre association. Comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, ce revenu n'est pas négligeable et il est facile à réaliser ! Par ailleurs je vous rappelle que Rivella, Alder, Switcher, Familia et CFF sont les principaux partenaires de l'ASEP. Pensez à les utiliser !

### Lettre électronique aux membres

Si vous ne voulez pas manquer une information à courte échéance (cours, conférence, manifestation, etc.) envoyez-nous votre adresse électronique à [info@aveps.ch](mailto:info@aveps.ch) et consultez la page « actualités » de notre site.

Luc Vittoz

a très bien su transmettre sa passion. Ce cours est à recommander – il le donne dans le cadre de divers organismes tels que l’APE et l’Université populaire – et il est aussi envisageable de l’ouvrir dans les écoles pour des collègues ou des élèves. Contact : [contact@borlatclaude.ch](mailto:contact@borlatclaude.ch) ou 021/652.89.38.

### EUPEA

Je vous rappelle le questionnaire de l’Association européenne (<http://www.eupea.com>). Comme il faudrait davantage de réponses, le délai a été repoussé au 31 décembre. N’hésitez pas à prendre 20’ pour y répondre, svp!!! C’est peu de temps pour aider l’EUPEA à améliorer la reconnaissance de notre discipline en Europe...

### La Suisse bouge

Sur le site <http://www.schweizbewegt.ch> vous trouverez plusieurs informations utiles à communiquer à votre commune et la possibilité de s’inscrire à la newsletter qui donne de bonnes idées.

### Fondation d’aide aux sportifs vaudois

Chaque année cette fondation aide financièrement des dizaines de sportifs d’élite du canton selon des critères très précis. Il est bon de le savoir, car il peut arriver que certains de nos élèves puissent en bénéficier, mais qu’ils ne le sachent pas, par ignorance ou négligence de leur club ou association... Informations complètes sur <http://www.seps.vd.ch> > sport à l’école > sport-études > aide complémentaire.

### Course d’orientation

Pour faire suite à l’excellent article paru dans le dernier journal EsPaceS pédagogiques de septembre (consultable sur le site <http://www.seps.vd.ch> > documentation générale), je vous informe que la carte de la zone de Dorigny/Lausanne a été refaite et que vous aurez l’occasion de la tester en participant avec des élèves à la journée vaudoise de course d’orientation scolaire qui se déroulera le 9 avril.

### Guides sportifs

La communauté lausannoise a sorti un guide très complet pour les personnes qui souhaitent faire du sport dans la région. Il y a également un site internet : <http://www.guidesportif.ch>. Ceci peut être très utile pour orienter des élèves à la recherche d’un club. D’ailleurs personne n’y est oublié, de la gym parents-

Comité: ce second objectif est, pour le moment, un échec. De même qu’au niveau de l’association quelque 200 personnes ont profité jusqu’à maintenant des efforts collectifs de la SPV, de la SVMS ou du SVMEP sans y adhérer, de même de nombreuses personnes sont satisfaites des services de l’AVEPS, mais ont de la peine à envisager de lui réserver un moment dans leur carrière. Cela a débouché, lors de l’AG, sur mon constat que le manque de successeur à la présidence serait peut-être un coup de pied salutaire pour arrêter de penser qu’un comité est un dû pour les membres et cela a poussé Nicolas à donner un gentil “coup de gueule” pour rappeler que certaines prestations vont diminuer, car il ne veut plus porter deux casquettes à la fois!

### Ce constat fait, quelques idées pour trouver des solutions:

- 1° Le poste de responsable technique pourrait être repris par Serge, et dans ce cas on cherche un ou une secrétaire. Cette proposition ouvre le champ à de nouveaux candidats.
- 2° La personne qui reprendrait la présidence n’a pas besoin d’être comme moi ou de faire comme moi. Chaque personne a son style de travail et il est inutile de dire “je ne pourrai jamais être ou faire comme Luc” . Merci à Jacques Daniélou d’avoir trouvé cet argument peut-être convaincant!
- 3° Je suis devenu président après 4 mois de vice-présidence, dont 7 semaines de vacances...On peut concevoir que cela fasse peur à certains d’entrer dans le comité pour être président. Néanmoins dans d’autres clubs ou associations cela s’est déjà vu et le comité sera très compétent pour épauler le nouveau ou la nouvelle. Il est possible aussi de réfléchir différemment et d’envisager qu’une personne accède à la présidence en ayant



### A vendre ou à louer, été et hiver 37.- / pers. pension complète

Magnifique hôtel dans les 4 vallées  
pour commune, canton bienvenu  
A 10 minutes des pistes, 100 personnes

M. Falco Pascal - 1918 Mayens-de-Riddes  
Tél. 027 306 16 37 Fax. 027 306 71 37  
E-mail : [info@post-hotel.ch](mailto:info@post-hotel.ch)

déjà été dans le comité il y quelques années à un autre poste! Rien, dans les statuts, n'empêche de revenir dans le comité après avoir moins d'obligations familiales ou sportives, par exemple, et l'expérience acquise à l'époque serait précieuse. A situation exceptionnelle, nous sommes obligés d'envisager une solution innovatrice et merci à Alexandre Cuche d'y avoir pensé, comme quoi il n'est pas payé uniquement pour faire le pitre aux AG (un grand moment que les absents ont manqué!).

**Toute personne intéressée à venir épauler le comité est donc priée de prendre contact avec moi!**

Je terminerai ce dernier éditorial en montrant ma satisfaction d'avoir vu l'AVEPS négocier le virage important des nouveaux statuts, en exprimant tout le plaisir que j'ai eu à être à la tête de notre association pendant quatre ans et en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux membres de cette année (28), car ils ont rarement été aussi nombreux et cela fait plaisir! Merci également aux personnes qui leur ont parlé de l'AVEPS. Cordiales salutations à toutes et tous et je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous et votre famille.

Luc Vittoz



## Ecole de plongée Spécialiste plongée enfants

Journée découverte - Cours à la carte - Piscine chauffée  
Organisation de voyages - Vente de matériel

Délivre des brevets CMAS - PADI

[www.deep-turtle.com](http://www.deep-turtle.com)

Champs-Courbes 1 - 1024 Ecublens - 079 291 49 90 - [info@deep-turtle.com](mailto:info@deep-turtle.com)

Dimanche  
10 Juin 2007  
GRANDE JOURNÉE  
MARTINI  
ANNONCEZ-VOUS!

### ASEP

2008 sera une année cruciale pour notre faïtière car elle fêtera ses 150 ans, mais devra en même temps veiller à l'élaboration des nouveaux textes dans le cadre de la révision de la loi fédérale et de son ordonnance. Or on sait que certains cantons souhaitent abroger la mention des trois périodes obligatoires... Pour des informations régulières à ce propos, consulter le site de l'ASEP [www.svss.ch](http://www.svss.ch) > Sport in der Schule > Politik.

### N° 1600 de Swisscom

Nous trouvons que ce service est beaucoup trop cher (0.50.- l'appel + 0.50.- /min.), d'autant plus que les principaux clients sont les élèves et leurs parents. Il est pratique, mais ne coûte certainement pas autant qu'il rapporte! Nous avons donc demandé à l'Association suisse d'éducation physique (ASEP) et au Syndicat des enseignants romands (SER), via la SPV, d'écrire à Swisscom pour leur demander de baisser leur tarif. Affaire à suivre...

### Reconnaissance des diplômes 2

Les personnes détentrices d'un diplôme 2 peuvent demander une reconnaissance de Master. Pour cela, consulter la page d'accueil du site de l'ASEP <http://www.svss.ch>.

### Cours de perfectionnement

De nombreuses disciplines ne sont pas ou plus enseignées en formation de base, ou alors sous forme d'options. Nous sommes donc amenés à compléter notre formation par un perfectionnement continu. Je rappelle que chaque enseignant a le droit et le devoir de faire quatre jours de formation continue par année, deux sur son temps de travail et deux sur son temps librement géré. Par conséquent l'Etat soutient financièrement ces cours. L'ASEP, la HEPL, J+S et l'AVEPS sont des organismes reconnus pour la formation continue. Votre établissement doit vous informer des procédures à suivre (demande préalable, par exemple) pour obtenir un remboursement des frais (inscription, repas, déplacements, etc.) dus à votre participation à de tels cours.

### Cours d'autodéfense

Le cours d'autodéfense organisé par l'AVEPS a eu lieu, à la plus grande satisfaction des participants. Claude Borlat, par ses compétences et son humour,

Ce sport est en plein développement grâce à quelques « jeunes cadres dynamiques » qui sont à la tête des fédérations internationale et suisse. Après un partenariat d'une année avec notre association par l'intermédiaire du CONTACTS (annonces et articles didactiques dans les n°199 à 202 que vous pouvez retrouver à la page « Contacts » de notre site), la Fédération suisse offre aux MEP qui le souhaitent de recevoir gratuitement le journal officiel qu'ils éditent régulièrement. Il suffit d'en faire la demande à [redaction@tchoukball.ch](mailto:redaction@tchoukball.ch) en précisant que vous êtes MEP.

Afin d'offrir une bonne formation aux enseignants, des cours ont été organisés en collaboration avec l'ASEP. Un de ces cours aura lieu en Romandie le samedi 24 mai à Renens (cf. annonce dans ce journal). Ainsi ceux qui n'ont pas pu suivre l'atelier « tchoukball » lors de la journée de perfectionnement de la HEP du 12 décembre ou qui y ont participé, mais qui souhaiteraient en savoir plus, peuvent d'ores et déjà réserver cette date !

Au niveau du matériel, il faut signaler que la CADEV fournit maintenant des ballons de tchoukball et qu'un set de matériel didactique (manuel J+S, cahier MOBILE, K7 vidéo de présentation) peut être commandé sur <http://www.tchouk.com> > matériel d'information au prix de 30.-.

Luc Vittoz



*Volets aluminium*  
*Fenêtres PVC*  
*Fenêtres bois/métal*

Tél. 024/445 12 81  
 Téléfax 024/445 13 21

Châtelard 12  
 1400 YVERDON-LES-BAINS

Il est 08h50 quand Claudine Badoux, présidente de l'assemblée, ouvre la séance. 50 membres ont pris la peine de s'excuser.

Luc Vittoz accueille les membres en décrivant les conditions offertes par la commune de Renens pour enseigner l'éducation physique. Il rappelle également que la principale question à débattre aujourd'hui sera l'acceptation ou non des nouveaux statuts, avec comme corollaire l'obligation faite à tous les membres actifs de l'AVEPS, à quelques exceptions près, d'être membres de la SPV. Les exceptions sont les membres de l'AVEPS déjà affiliés à la SVMS, à l'AVMG ou au SVMPEP avant le 31 mai 2006, date de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la SPV, et qui bénéficient de ce fait du droit acquis. Les personnes qui se seraient affiliées après à ces syndicats ou qui souhaiteraient y entrer ultérieurement pourront bien sûr le faire, mais devront être aussi membres de la SPV.

#### O. Allocutions

Yvonne Zürcher, doyenne de l'établissement secondaire de Renens souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Miriam Romano-Malagrifa, Municipale de Renens en charge du dicastère « Culture-Jeunesse-Sport » annonce que 35 millions seront investis pour le Léman 2. Deux salles de gym sont prévues. Elle nous rappelle le rôle important du maître de sport, lequel est souvent considéré comme un « modèle » pour les élèves. Elle parle aussi de l'importance du Sport Scolaire Facultatif.

M. Imhof, chef de service de l'éducation physique et des sports (SEPS) prend ensuite la parole et informe les membres de quelques conditions cadres actuellement en négociations. Il y a une multitude d'acteurs à convaincre.

HarmoS (harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse),

Primarisation du CYT,

Grille horaire,

Formation continue,

Quantité d'heures en EPH : traitée au niveau du projet de révision de la Loi fédérale sur le sport au début 2008 (il y a quelques soucis à avoir) et de la loi cantonale (la volonté est de maintenir la mention des 3 périodes),

Qualité en EPH (QEPE) : va-t-elle être imposée par la CDIP ? Il faut essayer d'en retirer des outils,

Guide des mesures de sécurité et sa mise en application,

Brevet de sauvetage (diverses discussions sont en cours pour que les cours de recyclage ne soient plus obligatoires tous les 2 ans pour les MEP). Force est de constater que l'enseignement de la natation diminue dans le canton. Que faire pour y remédier ?

Lutte contre l'obésité,

Grand manque dans les écoles professionnelles,

Combat à propos de la dotation horaire dans les gymnases,

Gestion des documents didactiques du site ressource (responsable Christophe Bottfield) et création de fiches d'activités pour le primaire (Claudine Borlat),

J+S Kids (5-10 ans).

**M**. Imhof termine son discours en remerciant le comité du travail accompli. Un merci particulier est adressé à Luc Vittoz pour son engagement. Il espère qu'on lui trouvera un successeur.

**J**acques Daniélou, Président de la SPV s'adresse ensuite à l'assemblée et rappelle que la SPV est une action collective requise et nécessaire. L'Assemblée générale extraordinaire de la SPV qui aura lieu quatre jours plus tard traitera notamment de la question des négociations et des principaux enjeux autour de la nouvelle politique salariale. Se dirige-t'on vers une revalorisation salariale de tous les enseignants ou vers une baisse généralisée des salaires? Une mobilisation sera-t-elle nécessaire pour améliorer nos salaires? M. Daniélou annonce une manifestation publique le 22 novembre à Lausanne.

**C**laudine Badoux annonce qu'il y a 80 membres présents aujourd'hui. 46 établissements sont représentés, c'est-à-dire :

Primaires : 4

Mixtes : 16

Secondaires : 16

Gymnases : 5

Écoles professionnelles : 2

SSU : 1

HEP : 1

### 1. Procès-verbal 2006.

**A**ucune modification souhaitée, remerciements à son auteur. L'ordre du jour est modifié comme suit : le point 3.6 deviendra le point 5.1 bis

Nr. der Veranstaltung / Numéro du cours: \_\_\_\_\_

Datum und Titel der Veranstaltung / Date et titre du cours: \_\_\_\_\_

Name / Nom: \_\_\_\_\_

Vorname / Prénom: \_\_\_\_\_

Strasse / Rue: \_\_\_\_\_

PLZ / NPA: \_\_\_\_\_

Ort / Ville: \_\_\_\_\_

Kanton / Canton: \_\_\_\_\_

Tel.-Nr. / Tél.: \_\_\_\_\_

E-Mail / E-mail: \_\_\_\_\_

Falls J+S-Kurs: Angabe der AHV-Nr. / Si cours J+S: indiquer le No AVS: \_\_\_\_\_

Mitglied des SVSS / Membre de l'ASEP: Ja / Oui  Nein / Non

Falls «Ja», in welchem Kantonalverband? / Si «oui», dans quelle Association cantonale? \_\_\_\_\_

### Inscription à renvoyer à

Centre de l'ASEP Olten

Baslerstrasse 74

4600 Olten

Téléphone : 062 205 60 10

Courriel : info@svss.ch





**09.04.08 Cours ASEP no 2308****Mix up the dance! (pour tous les niveaux).**

Lausanne, cours donné par Cécile Kramer. Fr. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (repas non compris).

**19.04.08 Cours ASEP no 2408****Le projet qeps.ch dans la pratique.**

Sion, cours donné par Gabi Schibler. Fr. 70.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 130.- pour les non-membres (repas non compris).

**24.05.08 Cours ASEP no 3308****Mieux connaître le tchoukball**

“Jouer avec les autres et non contre les autres! Le plaisir et le fair play sont les deux piliers de ce jeu d'équipe!” Cette affirmation convient vraiment au tchoukball. Apprenez à connaître ou mieux connaître le tchoukball, conçu à partir du volley, du handball et du squash en une journée de cours seulement. Le cours sera basé essentiellement sur la pratique et un peu de théorie.

Renens, cours donné par Daniel Buschbeck. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 170.- pour les non-membres (repas inclus).

**2. État des membres**

Il y a actuellement 493 personnes dans l'association

**2.1 Remise des diplômes de jubilaires.**

Guy John Pasche. Des remerciements lui sont prodigués également pour l'organisation du cours de perfectionnement « Découverte de via ferrata ».

Norbert Oulevay, Françoise Dondeynaz, Bernard Klaus, Lucienne Roetlisberger, Catherine Troesch se sont excusés.

**2.2 Remise des diplômes aux membres retraités**

Michel Baeryswil, Chantal Galland, Jean-Marc Schorp, Bertrand Fahrni se sont excusés. Antoinette Rayroux, Danièle Kespi, Rémy Leuba sont présents et reçoivent un petit cadeau.

**2.3 Admissions, démissions**

On a enregistré 17 démissions et il y a eu 28 admissions dont quelques personnes sont présentes : Joëlle Aguet, Fabienne Baudraz, Sybille Roch, Joëlle Jaquet, Yves Marti, Jean-Frédéric Favre, Marc Vaucher et David Pellaud.

**3. Discussions des rapports.****3.1 Rapport du Président (voir CONTACTS 204)****3.2 Rapport du Vice-Président (voir CONTACTS 204)****3.3 Rapport du responsable technique (voir CONTACTS 204)****3.4 Rapport du Responsable promotion et publicité (voir CONTACTS 204)**

Votés et acceptés en bloc sous les applaudissements de l'assemblée.

**3.5 Rapport du caissier et des vérificateurs**

Nicolas Lanthemann annonce qu'il a séparé cette année les frais administratifs (5'141.-) et les frais du comité (17'337.-, somme en partie reversée à l'ASEP) pour plus de clarté. Ce qui représente le 65% des charges. Les 2 postes importants de revenus sont les cotisations des membres (24'500.-) et l'aide du fond du sport (11'700.-). Ce qui représente le 80% des revenus. L'AVEPS possède une fortune actuelle de 38'210.-. Dans l'exercice actuel, il souligne qu'il y a une perte de 4'330.-. C'est une perte chronique qu'il faudra certainement contrer en 2008 par l'augmentation des cotisations.

Marc Wetz, rapporteur, lit son document et demande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Rapport accepté sous les applaudissements de l'assemblée avec remerciements à son auteur.

#### 4. Élections

##### 4.1 Elections au Comité

Pascal Mornod a rejoint le comité. L'assemblée l'applaudit.

Nicolas Lanthemann accepte de faire une année supplémentaire en qualité de caissier. Il précise qu'il manque une personne au poste de responsable technique. Il explique la tâche et est prêt à prendre du temps pour expliquer le travail à effectuer à tout nouveau volontaire.

Pierre-Olivier Brunner accepte de faire une année supplémentaire en qualité de rédacteur

En cours de mandat : Serge Weber, secrétaire et Alexandre Cuche, responsable de la promotion et de la publicité.

En fin de leur mandat: Luc Vittoz et François Brunner. Alexandre Cuche prend la parole et rend hommage, avec l'humour et le talent qu'on lui connaît, aux 2 personnalités qui quittent le



comité. François Brunner nous entonne alors une chanson. Alexandre enchaîne et nous joue un sympathique sketch sur le départ de Luc.

Luc Vittoz prend la parole et revient sur ses activités de président à la tête de l'AVEPS. Il regrette que personne ne se propose pour reprendre les 2 postes à repourvoir. Il soulève



le problème du manque de volontaires et relève que les derniers membres du comité sont tous arrivés en cours d'année. De ce fait, il juge que si un responsable technique est trouvé prochainement il pourra entrer dans le comité sans procédure particulière, mais que, par contre, pour le poste de la présidence il faut

#### 55e camp de ski AVEPS à Zermatt du 24 au 29 mars 2008

Venez découvrir avec nous cette superbe station, au pied des plus prestigieuses 4000m des Alpes. Ski sous conduite de moniteurs expérimentés, logement en demi-pension à l'hôtel Holiday\*\*\* (le chef est un élève de Bocuse).



Inscriptions et renseignements :

Michel Bersier  
Bois-Gentil 64  
1018 Lausanne  
021 646 48 74

#### ACTIVITES DU COMITE (SEPTEMBRE - OCTOBRE)

3 septembre	comité "Miroir du sport"
5 septembre	comité avec le bureau de l'AG
19 septembre	préparation AG avec la SPV
24 septembre	forum sport et politique
25 septembre	comité avec le bureau de l'AG
26 septembre	finale vaudoises d'athlétisme
28 septembre	rencontre avec M. Bez (gymnase)
1e octobre	comité "Miroirs du sport"
8 octobre	rencontre avec Michel Cauderay
10 octobre	GRT
30 octobre	comité
31 octobre	conférence annuelle des présidents de l'ASEP

Pour un retrait de 60-31 jours avant le départ, vous payez 500 fr, de 30-16 jours 60% de l'arrangement, de 15-3 jours, 80%, à partir de 2 jours et le jour du départ 100%.

Les voyageurs ne se présentant pas au départ, arrivant trop tard ou ne pouvant pas partir suite à des documents de voyage incomplets payeront également le 100% de l'arrangement forfaitaire.

**Talon d'inscription pour le voyage en Finlande du 9 février au 16 février 2008, à envoyer**  
à François Maffli, Rue du Port 3, 1815 Clarens.

**Participants:**

**Nom Prénom      date de naissance      tél.      adresse complète**

Précisez si vous désirez le forfait à 1650.-, 1780.- ou 2090.- et si vous désirez une chambre individuelle, double, ou familiale au prix unique de 160.- sans petit déjeuner, du 16 au 17 février 08

---



---



---



---

**J'ai pris connaissance des conditions de voyage et vous fais parvenir la somme de**

\_\_\_\_\_

**à votre compte du Crédit Suisse de Montreux (0231), c. no. 276972-40-1**  
**au nom de François Maffli, IBAN CH90 0483 5027 6972 4000 1**

**Lieu** \_\_\_\_\_ **Date** \_\_\_\_\_ **Signature** \_\_\_\_\_

dra convoquer une assemblée générale extraordinaire pour accepter un candidat. Il rend également hommage à François. Ce dernier prend à son tour la parole pour remercier Luc avec malice.

**4.2 Elections des vérificateurs des comptes**

**A**nnabelle Knecht se propose.

**4.3 Election du Bureau de l'assemblée**

**C**laudine Badoux, Kim Egger et Carole Du Bois fonctionnent encore une année.

**4.4 Elections des délégués SPV.**

**O**n cherche trois volontaires pour représenter l'AVEPS. Prochaine date agendée pour l'assemblée des délégués: 28 mai 2008. Jean-Marc Passet et Anne-Lise Marguerat s'annoncent déjà. Une troisième place est encore disponible !

**A**lex Burgy annonce la victoire du lecteur et lectrice le plus assidu (e). Claudine Badoux est tirée au sort. Il profite de l'occasion pour redire qu'une place de webmaster est vacante ! Il rappelle également l'attrait d'utiliser les bannières publicitaires. Le forum, non utilisé, sera certainement retiré du site.

**5. Dossiers en cours**

**5.1 Modifications des statuts AVEPS**

**R**emerciements à Serge Weber, Michel Wespi et Jean-Marc Haller pour leur travail dans ce dossier. Luc Vittoz prend la parole et donne quelques précisions. Tout au long de son mandat, et conformément aux statuts, il a encouragé les membres de l'AVEPS à s'inscrire à la SPV. Il faut réaliser que beaucoup de membres AVEPS sont uniquement affiliés dans cette association. Cela ne suffit pas. Luc revient sur son mandat et précise qu'une bonne part de ses actions de défense de notre discipline n'auraient pas été possibles sans le soutien de la SPV. Que va-t-il se passer si les nouveaux statuts sont acceptés ? Pour les membres, rien de spécial, le bénéfice sera pour la SPV qui aura plus de poids pour défendre les intérêts de tous, surtout au niveau juridique (une attaque très à la mode ces temps est le défaut de surveillance lors des camps, par exemple). Les cotisations seront en rapport avec le revenu. Elles seront plus favorables pour les jeunes. En comparaison, les ouvriers paient bien plus à leur syndicat UNIA.

Jean-Marc Haller donne d'autres avantages. La SPV s'occupe de l'école obligatoire principalement. Tous les enseignants doivent être reliés entre eux, dans le but principal d'améliorer les conditions de travail. On paie des cotisations pour recevoir 2 journaux, une aide pour bénéficier d'une bonne retraite et elle intervient en cas d'accident.

Serge Weber prend la parole et revient sur les changements intervenus entre les anciens statuts AVEPS et les nouveaux, lesquels sont inspirés des statuts SPV.

3 articles ont été supprimés.

Changements de numérotation de certains articles, le texte restant le même.

La question cruciale est l'article 1C : reste-t-on avec la SPV ou non ?

#### Un débat est ouvert:

André Gruaz : école professionnelle Montreux, SVMEP, dit que l'on va être dirigé vers un seul syndicat. Les autres syndicats ne sont pas représentés. Il voit d'un mauvais œil et trouve peu démocratique.

Jean-Marc Haller répond en rappelant que les statuts SPV de 1995 ont déjà cette obligation des membres des associations professionnelles à faire partie de la SPV, mais que cela n'avait jamais été contrôlé. Les membres AVEPS peuvent faire partie de la SPV et d'une autre association (SVMEP par exemple). La SPV ne veut pas affaiblir le SVMEP.

Yannick Hess : se trouve quant à lui triste et seul. Pour lui, l'AVEPS n'est pas un syndicat. Est-ce sa dernière AG de l'AVEPS? Pour lui, la SPV va trop loin dans ses revendications. Il dit qu'il ne s'y retrouve pas. Il trouve dommage de devoir y adhérer. Il relève 3 points essentiels :

Il faut prendre conscience que 200 membres qui sont seulement membres AVEPS risquent de donner leur démission,

On force les gens,

Il est partisan de donner plus de poids à l'AVEPS

Nicolas Lanthemann prend la parole. Il est le seul membre du comité qui ne fait pas partie de la SPV pour des raisons éthiques. Il comprend le dilemme, mais insiste sur le fait que le comité a essayé de réfléchir à l'avenir. Le choix qui s'offre devant nous est simple. L'AVEPS n'a pas de poids, ne peut pas défendre quoique ce soit au niveau politique. C'est une réalité. Luc Vittoz a pu faire avancer les choses grâce à un appui de la SPV. Soit on reste une association où l'on est content ensemble soit il faut prendre appui avec la SPV pour avoir plus de poids

Dès l'arrivée, on se trouve plongé dans l'hiver lapon où la neige poudreuse ne fond pas, avec de vastes étendues blanches à perte de vue. Commence alors une semaine de bol d'air, de repos et d'ambiance indescriptible. Au cours de longues promenades de ski de fond on peut laisser libre cours à ses pensées et vivre une semaine loin de l'agitation du tourisme de masse. C'est l'occasion d'observer les rennes ou les oiseaux, de faire une pause et de se réchauffer dans des cabanes. Les pistes de fond sont balisées à merveille, chacun peut aller à son rythme, sans contrainte de groupe.

Logement dans de petits chalets accueillants pour 7 ou 2 personnes équipés de cheminées et de saunas avec petites cuisines agencées, petit-déjeuner finlandais sous forme de buffet et repas du soir avec une entrée et un dessert sous forme de buffet, le plat principal étant servi à table

Pour les amateurs de sensations fortes, on peut louer à l'heure ou à la journée des motos des neiges fougueuses.

Vers mi février, il fait jour de 8h30 à 17h et on peut compter sur des températures moyennes de -5 à -15 degrés ; on supporte agréablement le froid sec ; pour se protéger du froid, il n'est pas nécessaire d'acheter des équipements spécifiques, on ajoutera de préférence une couche supplémentaire. On peut aussi prendre des gants de ski alpin ou des moufles en plus des gants de ski de fond. Pour la journée nous conseillons un sac à dos et un thermos.

François Maffli

#### Conditions générales et inscription

Le prix total par personne est donc de 1650 fr. à 3, en loft, de 1780 fr. en chambre double et de 2090 fr, dans un petit chalet à 2 avec la taxe d'aéroport au départ de Zurich et la demi pension. Un acompte de 1000 fr. par voyageur est prélevé à l'inscription et le solde jusqu'au 20 décembre. (Des taxes spéciales de carburant intervenant après octobre 2007 peuvent être facturées). Vous pouvez également payer le montant total d'un coup.

Assurance annulation facultative: sur demande, 50 fr, à payer tout de suite, en plus de l'acompte.

Un passeport valable ou une carte d'identité valable est indispensable.

Organisateur: François Maffli, Rue du Port 3, 1815 Clarens, Tél/Fax 021 964 11 26. fmaffli@bluewin.ch

Séjour en Laponie finlandaise, à 250 km au nord du cercle polaire sur les rives du lac gelé de Jeris, et dans le calme des douces collines lapones. C'est un paradis pour les fondeurs et tous ceux qui rêvent d'un vrai hiver, avec de la neige poudreuse, sauna et bois à disposition pour un bon feu de cheminée, aurores boréales presque comprises, dès 1650 fr. en demi-pension (Prière de prendre votre équipement de skis de fond).

**Du samedi 9 février au samedi 16 février 2008**

Voyage spécialement proposé aux membres de l'AVEPS

#### Points forts :

Un vol Finnair direct de Zurich à Kittilä

Zurich – Kittilä : 13h15 - 17h55

Kittilä – Zürich : 18h40 - 21h35 nous avons une offre pour l'hôtel Mövenpick à Glattbrugg (proche de l'aéroport). Prix par chambre / nuit (sans petit-déjeuner), chambre double, individuelle, famille ( 2 grands lits) 160.-. (sur demande)

Un séjour idéal avec logement dans des chalets très bien équipés, avec déjeuner et souper dans un hôtel tout proche. (pas de photos pour mieux rêver)

Pas de contraintes de groupe, on peut venir avec des amis et skier à sa guise sur un grand réseau de pistes bien balisées.

Une soirée piscine, wellness avec sauna chauffée au bois pendant toute la journée est comprise dans le prix.

Un rapport prix-qualité imbattable, malgré des vols très chers dépassant largement la moitié du prix total. (Monopole de Finnair)

#### Prix par personne :

dans un chalet de 7 personnes comprenant 2 chambres doubles et un loft pour 3 personnes, en cas d'occupation complète du chalet, 1650.- par personne en loft, et 1780.- en chambre double, ou à 2 dans un chalet plus petit 2090.-, comprenant le vol et les taxes d'aéroport, les transferts de l'aéroport à Jerisjärvi, le logement dans les chalets équipés, draps etc, les déjeuners et les repas du soir pris au restaurant sans les boissons.

#### Non compris :

Assurance annulation – assistance que la plupart des gens prennent par forfait annuel et autres repas. (Assurance annulation en option : 50 fr.)

face aux politiciens. C'est vrai que cela va coûter cher mais cela va en valoir le coup. On peut continuer à avoir du plaisir ensemble tout en ayant du poids face aux politiciens.

André Gruaz trouve que les gens ne se mobilisent pas volontairement. C'est Autopique de voir des gens adhérer à 2 syndicats. Il souhaite que le SVMEP, la SVMS et la SPV soient traitées sur un même pied d'égalité.

Luc Vittoz répond que ce n'est pas possible. Si on ne peut pas s'entendre, soit on quitte la SPV, soit on dissout l'association, soit on garde l'AVEPS toute seule sans véritablement de poids.

John Mettral comprend les 2 sensibilités. Il propose d'essayer de regrouper la SPV et la SVMS. Si l'on adhère à l'AVEPS, on voit qu'elle fait partie de la SPV. Il profite de remercier pour tout le travail exécuté par la SPV.

Roméo Krattinger ajoute qu'il y a actuellement 200 membres qui font partie uniquement de l'AVEPS, qui paient leurs cotisations mais pas à la SPV. On peut relever que ces collègues ont bénéficié de tout le travail de la SPV sans déboursier de l'argent jusqu'à présent. Ainsi, il est juste maintenant de se montrer solidaire.

Jérôme Descoedres renchérit et dit qu'à un moment donné, il faut se montrer solidaire si on veut être efficace.

L'assemblée passe au vote.

Reste-t-on à la SPV ? 60 OUI - 7 NON - 6 Abstentions

**L'AVEPS fera partie de la SPV.**

#### On passe en revue les articles et l'on ouvre la discussion.

M. Raymond Bron revient sur l'article 2

Modifié comme suit : L'AVEPS a pour buts :

a) de promouvoir l'éducation physique...

L'article 3 : Guy-John Pasche suggère de remplacer « membre actif » par



membres « cotisants » ? Suite à une petite discussion, l'article n'est pas modifié.

L'article 12 est modifié ainsi :

Lors de votations, les décisions sont prises à la majorité absolue au 2/3 des membres présents ayant le droit de vote.

L'article 13 : cet article est modifié comme suit :

on ne parle plus de maîtres EPH mais de maîtres enseignant l'éducation physique

L'article 26 est modifié comme suit :

Lors de cette assemblée, il a été décidé que les membres actifs dans d'autres associations professionnelles avant le 31 mai 2006 peuvent choisir d'être membres actifs de la SPV ou non.

**G**uy-John Pasche souhaite et propose un délai de 2 ans pour permettre aux 200 membres non affiliés à la SPV de réfléchir. Luc relève que la SPV a déjà fait deux actions avec des cotisations moins chères depuis 2004 afin d'encourager les membres à s'y affilier. Jean-Michel Bohren renchérit en disant que la SPV est ouverte et accueille volontiers un membre.

**Au final et après votation :**

66 membres acceptent les nouveaux statuts, 3 refusent et 4 s'abstiennent.

**R**emerciements et applaudissements à toutes les personnes ayant travaillé sur ce dossier. M. Daniélou remercie les personnes qui ont fait ce pas important en acceptant ces nouveaux statuts.

**5.1 bis Budget 2007-2008**

**L**e budget est accepté.

**5.2 3e période au gymnase**

**P**ascal Mornod prend la parole et présente les démarches entreprises pour récupérer la 3e période d'EPH pour les 2e et 3e années du gymnase.

**A**vec l'appui des partenaires AVEPS, SPV et la Coordination SUD Education, une lettre a été adressée le 24 août 2007 à Mme Anne-Catherine Lyon. Une entrevue était sollicitée afin de rétablir cette 3e période dès la rentrée 2008, les arguments étant que les finances du canton vont mieux.

**L**e 28 septembre, une rencontre a eu lieu avec les « forces » suivantes : M. Séverin Bez, Directeur de l'enseignement gymnasial vaudois, M. Nicolas

**L**a sixième coupe AVEPS de golf s'est déroulée le mercredi 19 septembre aux Rousses, sur le parcours du Mont St-Jean. Ambiance détendue malgré l'enjeu : une magnifique coupe à garder sur son bureau pendant une année !



**P**ierre-Alain Blanc en état de grâce, trois approches rentrées directement, a emmené son coéquipier Jean-Pierre Sterchi à la victoire. Votre serviteur, handicapé par une blessure à la jambe, s'est mué en photographe amateur au volant d'une petite voiture. Vous trouverez sur le site [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch) le classement complet et toutes les photos.

**R**endez-vous est d'ores et déjà pris l'année prochaine au golf du Mont St-Jean, le 17 septembre 2008.

**P**ierre Conus

**Classement :**

1. Pierre-Alain Blanc / Jean-Pierre Sterchi
2. Patrick Didisheim / Jean-Paul Frech  
Roland Dépraz / Roberto Borsenini
4. Gianpaolo Patelli / Axel Boulet  
Pierre-André Pasche / Tony Lauria



Classement complet et photos sur notre site [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)



**Journée des associations**

Le tournoi de unihockey Rivella pour les élèves du canton de Vaud aura lieu le 23 avril 2008 à Yverdon. Les inscriptions se feront soit directement dans les établissements du lieu, soit par le site internet de l'AVEPS, voire par le CONTACTS.

**Journée suisse à Tenero**

Comme annoncé lors de l'AG de l'AVEPS, beaucoup de places sont encore disponibles pour représenter le canton de Vaud. Comme les dates de cette année scolaire sont avancées en raison de l'eurofoot, profitez d'inscrire vos élèves de 9e année pour ce week-end de sport au Tessin hors dates d'exams! Inscriptions sur le site ou à lanthemann@aveps.ch.

Nicolas Lanthemann



Tout  
et encore plus  
pour le sport,  
le jeu  
et les loisirs.



Alder+Eisenhut AG, 9642 Ebnat-Kappel, téléphone 071 992 66 66, fax 071 992 66 44, www.alder-eisenhut.ch

Imhof, chef du Service de l'éducation physique et des sports (SEPS), M. Paul Avanzi, Directeur du gymnase de Chamblandes, les associations et syndicats SPV, Sud éducation et AVEPS, des chefs de file en EPH. À la suite de cette rencontre, il a été décidé que chaque gymnase, par l'intermédiaire du chef de file EPH en collaboration avec le Directeur/la Directrice, doit fournir une étude permettant de décrire les conséquences, sur une année scolaire en cas de la réintroduction des 3 périodes hebdomadaires au gymnase. Une synthèse est demandée au plus tard pour le 31 décembre et devra être remise à M. Séverin Bez. Ce rapport devra contenir la définition de l'accroissement du nombre de périodes d'enseignement ainsi que le nombre de personnes à engager, de définir le besoin de construction de nouvelles installations, le cas échéant de proposer différentes alternatives à la construction de nouvelles installations et d'évaluer les conséquences financières en termes de location et déplacement.

**5.3 Commission EPS au CYT**

Primairement du CYT. François Brunner demande si des collègues sont intéressés à préparer une commission pour proposer des arguments pour que l'enseignement de l'EPH soit toujours donné par des spécialistes. Marc Wertz, Anne-Marie Roubaty, Michèle Mettraux, Jean-Michel Bohren, Alain Melly, Toni Pacifico et François Brunner se portent volontaires.

**6. Informations**

Patrick Badoux donne des infos sur l'ASEP.

Il demande de s'inscrire aux cours de formation continue de qualité ! Il est possible de demander aux directions de se faire rembourser les frais d'inscription.

QEPS, toujours d'actualité

Site à aller visiter sur le mouvement :BBB : [www.bildungbrauchtbeziehung.ch](http://www.bildungbrauchtbeziehung.ch)

2008 : 150 ans de l'ASEP.

Quelques points forts : Assemblée des délégués le 26 avril et la journée suisse du sport scolaire à Tenero (16-17 mai 2008)

Année 2008 difficile car Marcel Favre se retire du comité. Patrick relate un petit souvenir et remercie Marcel de son engagement, lui remet un modeste présent de la part du GRT. Luc Vittoz le remercie également de la part du comité de l'AVEPS et lui remet un carton de bouteilles.

Jean-Marc Haller annonce que c'est du 6 juillet au 30 octobre que l'on prend connaissance des nouveaux salaires. Il y aura une perte salariale pour tous sauf ceux qui sont au sommet de leur classe actuelle. C'est très ennuyeux car le nouveau système est alléchant mais ce sont ceux qui sont à l'Etat depuis 10-15 ans qui sont préférentiels. Il ne faut pas se laisser faire ! Il faut se mobiliser !

Cédric Blanc fait partie de l'enseignement spécialisé (SESAF). Il nous informe qu'il existe des ressources et moyens à apporter à un MEP s'il doit accueillir un enfant handicapé dans son établissement. (apport de matériel, soutien humain, animation pédagogique). 29 établissements sur 35 ont un répondant pour l'enseignement spécialisé. Une journée de formation continue a eu lieu le 7 novembre. Un nouveau cours sera ouvert non seulement à l'enseignement spécialisé mais également au MEP en 2008. Prochain cours prévu le 26 novembre 2008.

#### 6.1 Journées régionales et cantonales passées (voir CONTACTS 204)

Des associations sportives du canton demandent d'organiser des tournois. (2 dates prévues 5 décembre : annulé : pas de responsable technique, et 23 avril)

Journées cantonales maintenues : Journée Glisse aux Mosses le 6 février (27 février)

Journée de football à Chavannes le 21 mai (28 mai)

Journée d'orientation à Lausanne le 9 avril (16 avril)

#### 6.2 Journée suisse à Tenero 17-18 mai 2008 : 3 inscriptions actuellement.

Florian Etter revient sur les journées CH à Zoug, remercie les 14 enseignants qui ont accompagné les 93 élèves vaudois. Bons résultats. À Tenero pour 2008, pas d'agrès. Il profite de remercier Nicolas Lanthemann de tout son travail et son investissement.

Nicolas insiste en disant qu'il est impératif de trouver un responsable technique. Cela devient vital pour le fonctionnement de l'Association. Le comité actuel n'est pas capable d'assumer les tâches sportives et ne le désire pas non plus. Il rappelle que l'un des buts de l'Association est d'organiser des manifestations sportives. Le financement du fond du sport est remis en question.

#### 6.3 AG 2008

Rendez-vous est pris le 8 novembre 2008 à la Vallée de Joux. Mettez vos pneus d'hiver !

#### Journée vaudoise d'athlétisme

Merci une dernière fois à toute l'équipe du Belvédère pour son engagement dans l'organisation de cette manifestation pour une deuxième année consécutive. Nous avons à nouveau profité de ce site magnifique de Vidy et les élèves présents ont apprécié de pouvoir se mesurer entre eux dans une bonne ambiance et un contexte favorable aux exploits. Bonne chance aux vainqueurs lors de la journée suisse! A l'année prochaine!!!

#### Tournois AVEPS de volleyball et de unihockey

Un grand merci aussi aux organisateurs (respectivement Morges et Pully) de ces deux tournois qui ont permis à quelques profs de transpirer et d'éprouver du plaisir à se retrouver. Soulignons la première victoire de Genolier (face à Cossonay) dans le tournoi de volley et la confirmation de la 39<sup>e</sup> session (face à sport Toto 90) en unihockey! Que les quelques absents de cette année n'hésitent pas à venir l'année prochaine ainsi que de nombreux nouveaux établissements!!!

#### Journée glisse

Nous repartons cette année sur le même mode de fonctionnement que l'année dernière, avec en plus la possibilité d'inscrire des élèves pour le ski de fond. Merci de respecter les délais!

#### Journée cantonale d'orientation

Elle aura lieu à Lausanne sur le site de Dorigny le 9 avril 2008 (renvoi au 16 avril). Course par équipes de deux élèves dans les catégories G1 (garçons 5e-6e), G2 (garçons 7e-9e), F1 (filles 5e-6e) et F2 (filles 7e-9e). Les précisions et inscriptions vous seront transmises via le site, vu que le prochain CONTACTS ne paraîtra que peu de temps avant cette journée.







- Dates** mercredi 6 février 2008 (renvoi au 27 février). Le numéro de téléphone 1600 (rubrique 2) annoncera un éventuel renvoi le mardi 5 février dès 11h00 (respectivement le mardi 26).  
Annulation si la météo est mauvaise une seconde fois.
- Lieu** Les Mosses
- Disciplines** boardercross ski – boardercross snowboard – ski de fond
- Participants** élèves de 9e et plus jeunes des établissements secondaires vaudois
- Programme**  
08h30 Distribution des dossards  
09h15 Informations sur le déroulement des concours  
15h45 Distribution des prix
- Matériel** snowboard ou skis courts (max. 120 cm, Carvellino, Snowblade ou Big Foot) sans bâtons. Casque obligatoire (casque de vélo non-admis – protections recommandées)
- Déplacement** le responsable doit télécharger le formulaire de remboursement sur le site de l'AVEPS (ou le demander au caissier), le remplir (yc le nombre de kilomètres) et le renvoyer au caissier. Pas de remboursement autrement !
- Remontées** les abonnements sont à retirer devant la cabane de l'ESS des Mosses, en même temps que les dossards (cette cabane se trouve derrière la caisse principale).
- Repas** à la charge des participants. Restaurant self-service ouvert et salle de pique-nique réservée.
- Assurance** assurance personnelle des participants
- Inscriptions** jusqu'au 12 janvier 2008, si possible directement sur le site [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)  
Ou à l'aide du bulletin ci-joint, auprès de Catherine Troesch, Rte de Chailly 2, 1814 La Tour-De-Peilz
- Collaboration** les participants doivent être accompagnés d'un responsable par discipline
- Classement** par catégorie d'âge, filles, garçons, licenciés ou non-licenciés séparés
- Organisation** Montreux-Est, Catherine Troesch (troesch@aveps.ch)

Pour l'équipe organisatrice, Catherine Troesch

## Journée cantonale de glisse Les Mosses, 6 février 2008

(renvoi éventuel au 27 février, renseignements au no de tél 1600, rubrique 2, le mardi 5 ou 26 février)

**Inscription avant le 12 janvier**, directement sur le site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch) ou à l'aide du bulletin ci après auprès de : Catherine Troesch, Rte de Chailly 2, 1814 La Tour -De-Peilz.

**ETABLISSEMENT:**

**RESPONSABLES:**

	SKI	SNOWBOARD	SKI DE FOND
<b>NOM</b>			
<b>PRENOM</b>			
<b>E-MAIL</b>			
<b>NO TEL</b>			
<b>NO FAX</b>			
<b>ADRESSE</b>			
<b>NPA / LIEU</b>			